



**Présentation de
l'Observatoire des Zones
Humides Méditerranéennes**

Tour du Valat, 9 avril 2010



MedWet



Bref historique de l'observatoire et phase de préparation

2004

Depuis 2004, l'idée de monter un Observatoire des zones humides méditerranéennes a été soumise par la Tour du Valat lors de la sixième réunion du comité de MedWet (Tipaza, Algérie). L'objectif consistait à assurer et harmoniser le suivi de l'état et des tendances des zones humides méditerranéennes dans les 25 pays (depuis, 27 pays¹) membres de MedWet, partager la connaissance et aider à la décision pour une meilleure préservation et gestion des zones humides du bassin méditerranéen.

2007

En mars 2007, un premier atelier international s'est tenu à la Tour du Valat pour discuter les objectifs, les indicateurs de suivi et les modalités de montage et de fonctionnement de l'Observatoire. De nombreux représentants des organisations internationales, des pays de la Méditerranée et d'ONGs étaient présents.

2008

Le soutien par **MedWet/Com obtenu en octobre 2008**, lors de la 9^{ème} réunion du groupe (COP10 de Ramsar à Changwon, Corée), avec l'aide du Ministère français (MEEDDAT), assure un portage politique de cet Observatoire. **La Tour du Valat a été mandatée par le Comité de MedWet pour initier le montage et l'opérationnalité de l'Observatoire des zones humides méditerranéennes**. Une petite équipe permanente financée par la fondation MAVA² constitue l'unité de coordination de l'Observatoire.

2009

Suite à cette décision, **l'atelier international de mars 2009 organisé à la Tour du Valat** avec des représentants des pays méditerranéens et des organisations internationales pour la conservation, a permis le lancement institutionnel des activités de l'observatoire. Un calendrier de travail 2009-2010 a été approuvé par les participants, permettant à l'Unité de Coordination de pouvoir guider les différentes étapes. Parmi ces étapes, la question de la communication et de l'étude des besoins en suivi-évaluation des zones humides est cruciale. Il a été décidé de préparer une stratégie de communication, qui sera suivie, après approbation, par la préparation d'un plan de mise en œuvre. De même, une étude des besoins est lancée en 2009 et sera terminée en 2010.

2010

En février 2010, environ 60 participants de 19 pays ont participé au **troisième atelier de l'Observatoire**. Ces représentants sont ceux du Secrétariat de Ramsar, de la Convention de la Diversité Biologique et de MedWet, ainsi que ceux des agences finançant l'observatoire. Les participants ont approuvé la structure, l'organisation et le système de partenariat de l'Observatoire, le développement des indicateurs, le démarrage des activités effectives de suivi et la stratégie de communication. Depuis, l'observatoire met en œuvre le calendrier d'activité 2010-2011 approuvé par les participants.

¹ Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Egypte, Ex République Yougoslave de Macédoine, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Monaco, Monténégro, Maroc, Portugal, Serbie, Slovénie, Espagne, Syrie, Tunisie, Turquie, territoire palestinien.

² Avec des contributions complémentaires des fondations Albert II et Total pour la partie biodiversité, du MEDDM (ancien MEEDDAT) et du CEPF (Critical Ecosystems Partnership Fund)

Mandat de l'Observatoire

L'Observatoire des zones humides méditerranéennes fonctionne comme un mécanisme partenarial de suivi-évaluation des zones humides avec les pays membres de l'initiative MedWet. Il vise à renforcer les organisations fournissant des données, en leur faisant parvenir ou leur donnant accès à des données harmonisées et consolidées sur l'état et les tendances des zones humides au niveau du bassin méditerranéen. Il pourra aussi faciliter les liens entre les scientifiques et les décideurs pour que le travail ou la façon de les transférer les informations soit pertinent avec les attentes politiques, ou au contraire que les données scientifiques puissent influencer les prises de décision.

La principale valeur ajoutée que l'observatoire s'engage à apporter aux scientifiques, aux décideurs et à ses autres utilisateurs potentiels se décline en trois axes

- Catalyser, centraliser, consolider, accéder et partager la connaissance sur le statut et les tendances des zones humides méditerranéennes ;
- Sensibiliser les utilisateurs et aider les décideurs dans leurs décisions en faveur de la meilleure conservation, utilisation et gestion des zones humides ;
- Analyser l'état et les tendances des fonctions écologiques, des valeurs et des services des zones humides méditerranéennes dans le contexte du développement durable.

Quand l'observatoire aura plus de capacité et d'expérience, ce mandat pourrait être étendu à eux autres axes :

- Alerte et leçons précoces pour les décideurs, en liaison avec les engagements inscrits dans les conventions internationales et les changements globaux ;
- L'évaluation des impacts des politiques et des stratégies publiques sur les zones humides méditerranéennes.

Objectifs et thèmes couverts par l'observatoire

L'observatoire : outil de gestion des zones humides méditerranéennes

L'Observatoire des zones humides méditerranéennes est un outil majeur pour évaluer l'état de conservation et l'évolution de ces milieux sur le long terme et pour générer ou développer une prise de conscience parmi les décideurs quant à la valeur de leur protection. Après le développement, lors de l'atelier international de mars 2009, des partenariats et du cadre stratégique de l'Observatoire comprenant six thèmes et un premier jeu d'indicateurs nécessaires au suivi et à l'évaluation de l'état et des tendances des zones humides, le but est maintenant de rendre opérationnel l'Observatoire avec ses partenaires et de faire le premier bilan, fin 2010, sur l'état de la biodiversité et des écosystèmes des zones humides méditerranéennes et des forces internes et externes qui agissent sur elles. Ce travail de suivi pourrait contribuer, en 2011, à alimenter les discussions lors de la conférence de Grado+20, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'initiative MedWet.

Sa liaison directe avec la Convention de Barcelone et la Convention de Ramsar et son portage politique par les pays membres de l'initiative MedWet en assurent sa reconnaissance institutionnelle pour le transfert, incluant la restitution des acquis à l'intérieur de leurs réseaux. La Tour du Valat, mandatée par MedWet (Octobre 2008) pour lancer et faciliter l'observatoire à travers l'Unité de Coordination de l'Observatoire, travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires. Le développement de partenariat constitue une activité importante de l'Unité de coordination.

Cet outil s'appuie sur la connaissance et les données disponibles et possède un large potentiel d'utilisation et d'utilisateurs. Dans ce sens, il doit permettre de mieux valoriser les expériences de la Tour du Valat, en particulier des deux autres programmes complémentaires, et de leur faire parvenir des informations harmonisées au niveau de la Méditerranée.

L'OZHM couvrira plus particulièrement les 27 pays membres de l'initiative MedWet. Plus spécifiquement pour chaque thème ou indicateur de suivi, les participants de l'observatoire ont convenu qu'une couverture plus spécifique pourra être définie à l'intérieur de ces pays par bassin versant, par unité administrative, par zone côtière et par région bio-géographique.

Dans un deuxième temps, l'Observatoire pourra mettre en place un système d'alerte pour informer des menaces fortes et actuelles sur les zones humides – au niveau local ou dans certains pays, et de relayer cette information après vérification auprès des médias internationaux et locaux

Enfin, il est important de noter que la langue véhiculaire de transfert sera la langue anglaise. Néanmoins, la langue française sera régulièrement utilisée pour la France et les pays du Maghreb et des résumés et traductions en langue arabe sont sans doute à institutionnaliser rapidement en raison de la forte proportion de pays Arabe dans le bassin méditerranéen. La langue, élément identitaire des peuples, est un élément important de considération dans le transfert des connaissances et dans la prise en compte de ces connaissances, comme cela a été rappelé lors de la réunion régionale des pays Arabes pour la mise en œuvre de la Convention de Ramsar (Le Caire, 22-25 juin 2009).

Objectifs de l'observatoire

L'observatoire a trois objectifs interdépendants:

- *Informar à temps et avec qualité sur l'état et les tendances des zones humides méditerranéennes ;*
- *Recenser les menaces qui pèsent sur les zones humides méditerranéennes et identifier les actions pour promouvoir la protection des zones humides, leur utilisation rationnelle et leur restauration.*
- *Evaluer comment la conservation des zones humides est prise en compte dans le contexte de développement durable dans le contexte méditerranéen.*

Les trois objectifs présentent un emboîtement qui suit cette logique : le premier objectif est lié à la connaissance de l'état et de la tendance des zones humides méditerranéennes. Cet objectif informe donc d'un constat de situation (Etat), conséquence de facteurs et forces internes et externes sur ces zones humides. Le deuxième objectif s'inscrit dans la recherche et l'analyse de ces causes et des forces internes et externes (Facteurs et pressions) qui influencent l'état des zones humides et leurs tendances. Le troisième objectif analyse la place des zones humides méditerranéennes dans le contexte de développement durable, dans ses dimensions politiques, stratégiques et scientifiques (Réponse).

Les thèmes suivis par l'observatoire

Le suivi des zones humides se fera à travers le calcul des valeurs des indicateurs qui renseigneront l'état et les tendances de cinq thèmes :

1. Composantes de la biodiversité : Evaluer l'état et les tendances de la biodiversité par l'analyse de trois niveaux interdépendants de biodiversité: espèces, couverture des habitats et diversité génétique avec un objectif final de mesurer les progrès effectués en relation avec les cibles fixées par la Convention de la Diversité Biologique visant à réduire le taux de perte de la biodiversité pour l'an 2010 et au-delà.
2. Intégrité et santé des écosystèmes (régime de l'eau, état chimique, structure spatiale et processus des écosystèmes) : Déterminer l'état des écosystèmes des zones humides pour le processus abiotique (eau) et biotique ainsi que leurs interactions. Ce travail permettra un cadre conceptuel pour évaluer les impacts des activités humaines sur les systèmes biologiques et sera complémentaire au premier thème.
3. Moteurs et pressions sur les zones humides (Politiques avec impacts sur les zones humides, moteurs et pressions socio-économiques) : suivre les moteurs et pressions majeurs qui affectent, négativement et positivement l'état de l'environnement des zones humides méditerranéennes. Dans ce thème, les nouvelles politiques, lois et directives et les plans associés seront considérés. Leur réalisation et les impacts réels sur la gestion de la terre, l'eau et les autres ressources naturelles, en particulier par les activités socio-économiques, seront suivis dans les territoires des zones humides.
4. Intégration de l'environnement dans les processus de développement : évaluer si et comment la conservation ou la protection des zones humides sont – ou ne sont pas – pris en compte dans les politiques, stratégies et plans de développement au niveau régional, national et local. Les politiques et les directives européennes, la Convention de Barcelone, la Convention de la Diversité Biologique, les Objectifs de développement du Millénaire et d'autres engagements internationaux seront pris en compte dans ce thème.
5. Les services écologiques (approvisionnement, régulation et culturel) : suivre et évaluer les services des écosystèmes des zones humides méditerranéennes ainsi que leurs états et leur tendances, de manière à mesurer leur évolution et les conséquences de leur modification sur le bien être des populations.

Le cadre de suivi-évaluation

L'unité de coordination de l'observatoire a développé un cadre de suivi-évaluation. Ce cadre vise à construire une vision commune à long terme des suivis sur lesquels une évaluation sera basée (y compris les résultats et les impacts). Il vise aussi à assurer une cohérence entre l'objectif global de l'exercice et les stratégies, les étapes, les thèmes et les indicateurs pour définir et mettre en œuvre le processus.

Le cadre de suivi-évaluation a d'abord été développé et complété en 2009, sur la base des leçons apprises au travers de 20 ans d'expérience de suivi-évaluation dans le contexte du développement :

- Le manque d'un cadre clair reliant les indicateurs de suivi avec les objectifs du suivi peut conduire à des intérêts divergents dans l'évaluation, sur la base de visions sectorielles segmentées ;
- Un suivi basé sur les résultats seuls ne permet pas d'évaluer les impacts réels ;
- Un suivi basé sur les résultats ou sectoriel peut entretenir la segmentation, l'écoute sélective, et des intérêts qui n'aident pas beaucoup dans l'intégration des savoirs et dans une prise éclairée de décisions;
- Une intégration verticale et horizontale insuffisante du suivi ne fournit qu'une vue sectorielle, qui n'est pas adéquate dans le contexte du développement durable et de la conservation.
- Une corrélation inexistante ou insuffisante avec les questions transversales peut conduire à sous-estimer des forces extérieures importantes pouvant expliquer des relations cause-effet ;
- Un suivi sectoriel ne permet pas en lui-même d'insérer ce secteur dans les agendas développement-conservation.

Le cadre de suivi-évaluation est un outil de gestion utile pour mesurer les états, les tendances et les changements, pour juger de l'état de pertinence et de corrélation entre les activités, les résultats, les effets, les impacts et les objectifs. Aujourd'hui, dans le contexte de suivi-évaluation, le cadre n'est plus seulement considéré comme un système de contrôle et d'information, mais comme outil de gestion aidant à améliorer les planifications futures, les décisions, l'intégration et l'efficacité de la mise en œuvre des programmes et des projets.

Cadre analytique de suivi-évaluation de l'Observatoire

Cadre de suivi-évaluation de l'OZHM avec intégrations verticale et horizontale	
1. Objectifs de l'Observatoire	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Informar à temps et avec qualité sur l'état et les tendances des zones humides méditerranéennes ;</i> • <i>Recenser les menaces qui pèsent sur les zones humides méditerranéennes et identifier les actions pour promouvoir la protection des zones humides, leur utilisation rationnelle et leur restauration.</i> • <i>Evaluer comment la conservation des zones humides est prise en compte dans le contexte de développement durable dans le contexte méditerranéen.</i> •
2. Les thèmes de suivi	<p><u>Renseignant surtout l'objectif 1</u></p> <p>1. Composante de la biodiversité (habitat/couverture des terres, espèces et communautés, génétique)</p> <p>2. Intégrité et santé des écosystèmes (régime de l'eau, état chimique, structure spatiale et processus des écosystèmes)</p> <p><u>Renseignant surtout l'objectif 2</u></p> <p>3. Moteurs et pressions sur les zones humides (Politiques avec impacts sur les zones humides, moteurs et pressions socio-économiques)</p> <p><u>Renseignant surtout l'objectif 3</u></p> <p>4. Intégration de l'environnement dans les processus de développement.</p> <p>5. Les services écologiques (approvisionnement, régulation et culturel)</p>
3. Les indicateurs	Liste des indicateurs associée à chaque thème et objectif.
4. Les échelles de suivi	<p>Principaux niveaux: régional (Méditerranée), national et groupe de pays, sites, comparaison avec les références, conventions, protocoles et engagements internationaux.</p> <p>Niveaux secondaires: bassins versants, rural/urbain, zones écologiques.</p>
5. Les axes transversaux	Démographie, Pauvreté, gouvernance, décentralisation, participation, démocratie, changement climatique, genre, mobilité/migration, énergie, accès à l'innovation, sécurité, partenariat, valeur culturelle, index de développement humain, PIB/habitant, politique, modèles de développement.
6. Les niveaux d'interactions avec principaux secteurs de développement	Accès à l'alimentation, urbanisation incluant la littoralisation, agriculture (culture et élevage), aquaculture, irrigation, eau domestique, infrastructure publique, tourisme, industrie, commerce.

Stratégie de performance de l'Observatoire

De manière à pouvoir conduire un outil efficace et développer une culture d'impact, l'OZHM s'appuiera sur une stratégie de fonctionnement durable construite sur l'utilité et la performance de ses produits et de ses services :

Utile : répondre aux intérêts des utilisateurs potentiels de l'Observatoire (fournisseurs de données, décideurs, sociétés civiles, associations, chercheurs, universitaires, etc.) et en particulier ceux impliqués dans la protection et la gestion des zones humides. L'OZHM doit donc susciter et accompagner l'évolution de ces intérêts.

- Identification des utilisateurs pour qui le programme, les outils et les projets représentent une plus-value et identification de leurs besoins et attentes communes et respectives.
- Répondre à leurs besoins, par exemple qui les aident à mieux comprendre et à mieux décider dans le cadre de leurs fonctions et leurs activités, à valoriser leurs actions, leurs connaissances ou savoir faire.
- Répondre aux attentes, par exemple apporter un service supplémentaire, une innovation technologique, une méthode qui pourraient permettre de résoudre une difficulté ou d'améliorer une situation.
- Selon les cas, prévenir, informer ou accompagner les évolutions et les dynamiques de changement dans le cadre des compromis.

Performant

- Cohérence et avantage comparatif, dans le cadre logique entre les objectifs, la stratégie, les résultats et le choix des outils et activités de l'OZHM.
- Stratégies et adaptation des stratégies pour maintenir la performance (stratégie de fonctionnement, stratégie de participation avec les fournisseurs de données et/ou utilisateurs de données, stratégie de produits à délivrer, stratégie de communication et de restitution, etc.).
- Capacité de restitution rapide et de qualité des informations auprès des différents utilisateurs.
- Politique efficace de communication en termes de ciblage, de produits, de marketing social et de calendrier de communication.
- Pertinence, efficacité et efficience dans le choix et la réalisation du processus, de la gestion et des outils de l'observatoire.

Durable

- Viabilité financière de l'observatoire, des outils et des projets par une structure efficiente d'opération et de gestion.
- Durabilité institutionnelle par l'utilisation des réseaux et des compétences existantes.
- Maintien et développement de la qualité du service.
- Continuer à progressivement passer d'une gestion d'actions relativement segmentées par projet et par résultat à une gestion d'un programme bâti sur les impacts attendus et sur lesquels seront conçus et proposés des projets et des résultats complémentaires qui y contribueront.
- Adaptation de l'Observatoire aux environnements écologique, socio-économique, institutionnels, politiques, climatique et sécuritaire touchant les zones humides de la méditerranée.

La structure de l'Observatoire

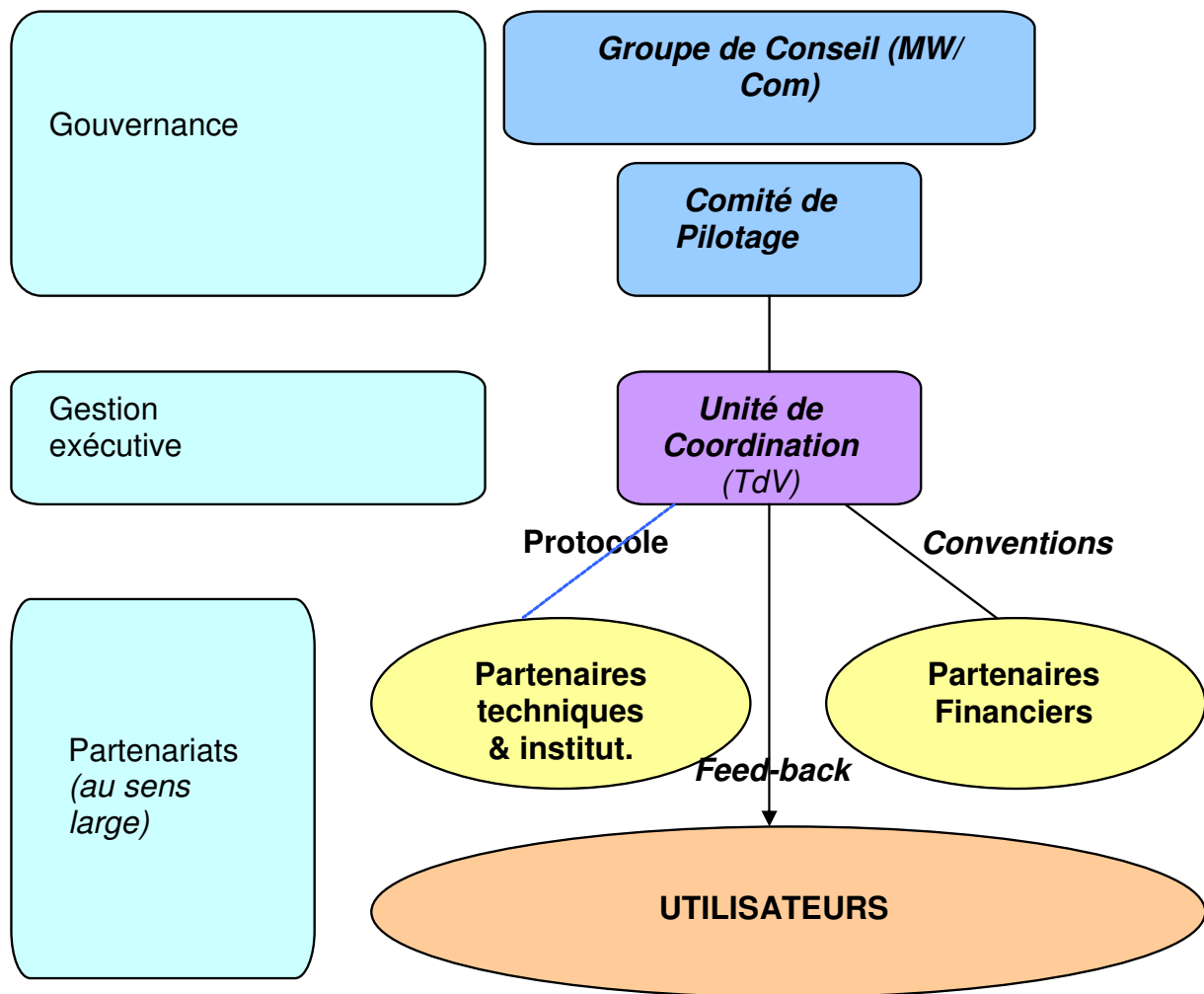
- Structures de pilotage (diagramme ci-dessous)
 - **Il est proposé que le Comité des Zones Humides Méditerranéennes (MedWet Com) serve de Groupe de Conseil de l'OZHM.** Il comprend actuellement certains des partenaires de l'OZHM, tant techniques (par ex. TdV, WI, BLI...) qu'institutionnels (Secrétariats Ramsar et MedWet), ainsi que certains des utilisateurs pressentis de l'OZHM (p.ex. Autorités Nationales compétentes pour Ramsar), et peut donc être considéré comme représentatif des diverses parties concernées par l'Observatoire, globalement. Le Groupe de Conseil de l'OZHM est responsable de:
 - Fournir un pilotage stratégique à l'Unité de Coordination
 - Faciliter les contacts entre leurs propres réseaux et l'équipe de projet de l'OZHM
 - Diffuser largement les résultats de l'OZHM dans leurs pays et dans leurs réseaux.
 - Valider le plan annuel de travail de l'OZHM.
 - Assister l'UC/OZHM dans la recherche de financements dans leurs pays et dans leurs réseaux.

Le Groupe de Conseil de l'OZHM se réunit de facto lors des réunions régulières du MW/Com, c'est-à-dire tous les ans et demi.

Cependant, il a été souligné que le MW/Com doit tout d'abord accepter formellement ce nouveau rôle potentiel qui lui est proposé. Le Secrétariat MW inclura donc ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du MW/Com, qui se tiendra du 30 mai au 3 juin 2010 en Corse, France.

- un **Comité de Pilotage plus restreint**, composé de partenaires institutionnels et techniques de l'OZHM, guidera l'UC/OZHM quant aux questions quotidiennes, comme le développement ou la réorientation de projets, les partenariats etc. Il agira strictement au sein du pilotage stratégique fourni par le Groupe de Conseil.

Le Comité de Pilotage fonctionnera essentiellement au travers d'e-mail, Skype et autres moyens de communication. Il se réunira une fois par an avec l'UC/OZHM, et si possible à d'autres reprises en profitant d'autres ateliers ou conférences (p.ex. Ramsar, MedWet...).



Chaque membre du Groupe de Conseil, c-à-d le MedWet/Com, dispose déjà d'un Point Focal MedWet, et peut soit le confirmer comme Point focal OZHM également, ou nommer un autre représentant pour ce faire. Les autres partenaires de l'OZHM impliqués dans le comité de Pilotage nommeront aussi un point focal, dont les responsabilités sont de :

- être le contact habituel pour l'UC/OZHM au sein de son organisation ;
- représenter son organisation (par ex. Pour la prise de décisions) dans les réunions du Groupe de Conseil ou du Comité de Pilotage.
- tenir informés l'UC/OZHM et les autres partenaires de tout développement pertinent de projets, et notamment des événements et changements liés à ou impactant les zones humides, telles que de nouvelles politiques, stratégies, lignes directrices, lois, sites Ramsar, inventaires de zones humides etc.
- aider à établir des liens entre l'équipe de l'OZHM (l'UC et les autres partenaires) et tout personnel au sein de son organisation qui pourrait utilement contribuer;
- spécifiquement pour les points focaux des partenaires scientifiques et techniques, s'assurer de la remise dans les délais des résultats attendus.

- Structure d'exécution

L'Unité de Coordination de l'OZHM est une équipe technique, dont les membres sont nommés au sein d'un petit groupe de partenaires (à sélectionner en fonction de leur engagement). Actuellement, dans la phase de lancement, ce personnel est fourni par la Tour du Valat.

Cette Unité est responsable, sous le pilotage du Groupe de Conseil et du Comité de Pilotage, de :

- Établir la structure de l'Observatoire et faciliter sa mise en œuvre;
- Coordonner le travail technique de tous les partenaires ;
- S'assurer que les résultats soient délivrés tel que planifiés;
- Gérer les affaires courantes et les partenariats ;
- Préparer les éléments-clés techniques pour que les choix et décisions du Comité de Pilotage soient pris sur des bases bien informées ;
- Aider à la recherche de fonds pour les activités de suivi-évaluation (*par l'UC et les partenaires*).
- Coopérer avec le Secrétariat MedWet pour faciliter le travail du Groupe de Conseil,
- Servir de secrétariat au Comité de Pilotage.

Membres du Comité de Pilotage

De façon à sélectionner ses membres, un jeu de critères a tout d'abord été discuté puis validé par les participants. Il a ainsi été décidé que le Comité de Pilotage devrait:

- comprendre surtout des partenaires techniques (+ 1-2 Institutionnels), en mesure de fournir un accompagnement technique de qualité ;
- Engagés pour le long terme dans le développement de l'OZHM;
- Être en conformité avec les recommandations Ramsar/ MedWet,
- Être limité à 5-6 membres, pour rester opérationnel.

Sur cette base, il a ensuite été décidé que ce Comité devrait comprendre :

- Le Secrétariat MedWet (puisque l'OZHM agit sous les auspices de MedWet);
- un représentant du PNUD / Plan d'Action Méditerranéen,
- un* représentant de l'Equipe Scientifique et Technique MedWet (*cf. recommandation de la réunion du MW/Com lors de la COP Ramsar, Changwon*)
- un* représentant parmi les Partenaires techniques de l'OZHM, ayant un fort engagement et une solide expérience dans les principales tâches de l'Observatoire (*fourniture de données, élaboration/calcul d'indicateurs, diffusion des résultats...*)
- un* représentant d'un Observatoire ou Système de suivi local de zones humides,
- un* représentant actif et engagé de l'un des réseaux MedWet.

Les membres indiqués « * » sont proposés au renouvellement tous les 3 ans.

A la suite de cet accord de principe sur le type de composition du Comité de Pilotage, la composition précise suivante a été proposée pour les premiers trois ans :

- Secrétariat MedWet
- PNUE/MAP: Plan Bleu
- Equipe Scientifique et Technique MedWet: EKBY (Grèce)
- Partenaire technique de l'OZHM: Wetlands International
- Observatoire ou Système de suivi local: ANPE Tunisie (Observatoire de l'Ichkeul)
- Réseau MedWet: réseau MedWet des ONGs ou Réseau des Zones Humides Nord-Africaines (*à choisir par le Secrétariat MedWet – Une alternative pourrait être le Bureau du Programme MedPo du WWF*)

Un observatoire : la nécessité de bien communiquer

La vocation première de l'Observatoire consiste à partager et développer la connaissance et à aider à la décision en faveur d'une meilleure protection, gestion et utilisation des zones humides méditerranéennes. La communication est jugée comme l'axe transversal majeur et permanent de l'Observatoire et conditionne sa capacité à fournir ses services et à atteindre ses objectifs.

Quels sont les leviers visés pour permettre le changement de gestion nécessaire à l'atteinte des objectifs de conservation? », le facteur sur lequel nous avons décidé d'agir est le manque d'information et/ou la faible performance des modes actuels d'information auprès des décideurs et des médias sur l'état et les tendances des zones humides à l'échelle du bassin méditerranéen, les causes profondes de changement et les voies possibles de réponse.

Le moyen d'action proposé est de mettre en place un outil de suivi-évaluation (OZHM) dynamique qui soit aussi un outil de gestion pour l'aide à la décision (incorporation des leçons apprises dans les nouvelles planifications), s'appuyant sur un réseau de partenaires afin de consolider les connaissances et les données existantes, actuellement dispersées, au niveau de la Méditerranée et de les analyser pour produire un message consensuel entre partenaires.

Au démarrage de l'observatoire, il est nécessaire d'accumuler et d'harmoniser des données déjà existantes au niveau de la région considérée. L'OZHM devra débiter ses activités avec une stratégie de suivi-évaluation plutôt *ex-post*. Néanmoins, l'observatoire devra rapidement trouver des opportunités d'aide à la décision sur les dynamiques nouvelles en développant une stratégie d'analyse-évaluation-recommandation *ex-ante*. Ces lignes ex-ante seront le plus souvent développées en incorporant les leçons apprises au niveau méditerranéen et international et en analysant les tendances régionales et globales.

Depuis octobre 2008, l'outil OZHM est porté politiquement par Ramsar/Medwet, ce qui lui permet déjà de bénéficier d'une certaine reconnaissance internationale et régionale, d'une entrée formalisée par pays signataire de la convention de Ramsar et de pouvoir tisser des passerelles avec les autres conventions internationales et régionales. Le portage politique et le développement de réseaux de partenariat devraient donner l'opportunité à l'observatoire de pouvoir communiquer et informer lors d'évènements régionaux et internationaux stratégiques.

A la question « *Quelles pratiques, modes de gestion ou éléments de contexte doivent changer pour l'atteinte de ces objectifs environnementaux ?* », le programme a jugé qu'il convenait d'abord :

1. d'améliorer les outils de communication et de restitution pour une meilleure performance et un meilleur impact pour achever l'objectif ultime. Il est important d'informer à temps, avec qualité et selon des modes de communication et une terminologie adaptés aux utilisateurs de l'outil Observatoire, de manière à améliorer la performance du partage de la connaissance et à aider de manière plus effective à la décision aux moments opportuns. Il faut être capable d'apporter cette information aux décideurs influents et aux médias au bon moment, régulièrement, et sous une forme communicante, synthétique et attrayante.

2. de savoir communiquer avec les différents acteurs impliqués dans le développement durable en Méditerranéen et d'aller influencer l'agenda « zones humides » dans le champ des « développeurs ». Cette stratégie vise à casser les logiques segmentées basées sur les résultats sectoriels d'acteurs et à harmoniser les terminologies et les méthodes avec une vision commune et partagée. Cette initiative devrait permettre de mieux influencer leurs attitudes et comportements pour une meilleure prise en compte des zones humides dans les planifications et réalisations de développement, en particulier le développement territorial et local.

3. de mieux utiliser les outils, instruments et indicateurs des conventions, engagements, directives et programmes internationaux et régionaux pour une meilleure prise en compte et un meilleur suivi des zones humides dans les politiques et les stratégies nationales et locales de développement.

4. de passer d'une certaine culture « pessimiste », voire « délétère » de la communication à propos des zones humides à une culture plus équilibrée, reconnaissant les cas et facteurs de succès sur lesquels bâtir et influencer des décideurs. En effet, un constat régulièrement négatif peut être considéré comme un aveu d'échec par certains acteurs du développement durable qui ne motive pas toujours d'espoir ou l'énergie, chez les décideurs, à changer leurs comportements. Au contraire, informer de cas de succès peut encourager un décideur à l'étendre à d'autres zones humides. Depuis 2001, cette démarche est de plus en plus utilisée, construisant sur les acquis en trouvant des solutions aux problèmes lors du processus, au lieu de démarrer sur les problèmes (par exemple, les méthodes « building block » et « moyens d'existence durable »)

Le ciblage

Dans le contexte actuel de gouvernance plus décentralisée et participative du développement et de la conservation dans le bassin méditerranéen, une large gamme d'acteurs influence les décisions de conservation et de développement. Au regard des objectifs de l'observatoire, très centré sur le partage des connaissances et l'aide à la décision, il est important de maintenir une stratégie de communication et de restitution active, efficace et permanente pour maintenir l'intérêt des utilisateurs ainsi que le maintien de leur participation et contribution aux systèmes de suivi et évaluation. Dans cette optique, les cibles et utilisateurs potentiels de l'OZHM pour le transfert sont identifiés comme suit :

- Gouvernement, élus et autorités locales traitant des affaires liées à la conservation, protection, gestion et utilisation des zones humides (environnement, agriculture, eau, forêt, tourisme, infrastructure, pêche, chasse, etc.);
- Organisations, conventions et protocoles internationaux et régionaux (Convention de la Biodiversité, Objectifs de Développement du Millénaire, Convention de Ramsar, Convention de Barcelone, Union européenne, Union Méditerranée, MedWet, Man and Biosphere, etc.) ;
- Partenaires de l'observatoire des zones humides méditerranéennes et les fournisseurs de données ;
- ONGs, associations, organisations communautaires (CBOs), projets et autres organisations actives dans la protection et la gestion des zones humides;
- Universités, instituts, centres de recherche travaillant dans le cadre de la conservation et du développement.
- Le grand public et les medias

Lors de l'exécution des activités de suivi et d'évaluation de l'OZHM, un ciblage plus précis pour le transfert sera fait selon les niveaux d'intérêt de ceux-ci. Certains seront plus ciblés selon les trois niveaux d'objectif de l'Observatoire, selon les thèmes traités, selon le type de service et de produit fourni par l'OZHM.

Au sein de cette multitude d'acteurs, il est proposé de privilégier deux « cœurs de cible » :

- Les décideurs (cibles primaires - celles qui sont en charge de faire adopter une opinion, une attitude ou un comportement dans leur pays)
 - o Les représentants focaux MedWet et Ramsar dans les pays considérés.
 - o Les Ministères en charge du suivi des Objectifs du Millénaire et de l'aménagement du territoire.
 - o un ou deux décideurs-clés par pays – qui restent à identifier grâce à une étude menée dans les différents pays- capables d'influencer l'avenir des zones humides de leur pays de manière décisive.

- Les relais d'opinion (cibles secondaires - celles qui peuvent appuyer les précédents dans la transmission de leurs messages au grand public, ils pourraient le mieux influencer les cibles primaires pour les amener à prendre connaissance du message, à réagir dans le sens souhaité et à formuler des demandes – demandes que les décideurs ne pourraient pas ignorer.
 - o les médias pour relayer l'information au grand public, en tant que levier jugé le plus efficace pour influencer favorablement les politiques en faveur des zones humides ;
 - o Les ONGs internationales et locales qui peuvent relayer les résultats du projet à travers leurs propres actions de communication.

Une stratégie de communication différente devra être élaborée pour chacune des cibles. Notamment la stratégie « grand public » pourra être démarrée assez rapidement avec quelques résultats sur des indicateurs simples et parlants ainsi que l'étude de quelques sites clés (voie d'entrée rapide). Toutefois, en termes d'impact de la communication, il est clair que « grand public » concerne avant tout le public susceptible d'être concerné et intéressé par les zones humides et potentiellement enclin et prêt au changement de comportement. L'intérêt est souvent lié à la notion de bénéfices (économique, social ou environnemental), de principes ou de qualité de vie qu'il conviendra d'identifier lors de la mise en œuvre de la stratégie de communication.

Pour maximiser l'efficacité des activités de communication, on pourra procéder à la segmentation et à l'affinement des cibles, à partir des données disponibles telles que la situation professionnelle, l'état de leurs connaissances, leur responsabilité, attitudes et pratiques par rapport au problème de préservation des zones humides et de développement local dans leur pays respectifs.

Au contraire, la stratégie « décideurs-clés » demande une étude plus approfondie pour les identifier dans chaque pays, définir leurs besoins et les messages qui leur permettront d'agir.

La stratégie de ciblage s'appuiera donc sur les besoins et les attentes des utilisateurs, en identifiant quels types de produits et services sont attendus de l'observatoire. Dans cette perspective, il est prévu de réaliser, dès septembre 2009, une première étude des besoins et des attentes parmi les utilisateurs potentiels de quelques pays Medwet. L'étude devra être réactualisée périodiquement (3 à 5 ans) de manière à accompagner les nouveaux besoins, et attentes. Il est aussi important que l'observatoire puisse déterminer les leviers de manière à intéresser les personnes et organisations identifiées comme pouvant potentiellement jouer un rôle important pour la préservation des zones humides et susciter leurs besoins dans ce sens.

Les produits et outils de communication

Les produits de communication

La production de matériel ou de supports de communication et de restitution est multiple et doit être ciblée en fonction des utilisateurs potentiels : site web, lettre d'information, publications thématiques, rapports de suivi-évaluation, brochures, dépliants, articles de presse, ateliers, séminaires, posters, calendriers, etc. Souvent coûteux et nécessitant des compétences d'experts, il est nécessaire de penser à un plan de production du matériel de communication afin de planifier les ateliers et les formations nécessaires à la conception du matériel et à l'utilisation de certains outils. Le plan de production permettra alors de lister les tâches liées au développement du matériel, la méthodologie de production, les délais nécessaires pour exécuter chaque tâche, les ressources (humaines, techniques et financières) pour réaliser chaque support et la répartition des responsabilités.

- La communication comprend en particulier la restitution des informations de suivi-évaluation et des différents produits d'information développés, analysés ou relayés par l'Observatoire. Elle comprend, dès mai 2009, l'activation et le développement du réseau de partenaires (potentiels), la préparation des termes de référence et le lancement des activités d'identité visuelle de l'observatoire, l'identification des produits de l'observatoire (rapports, articles, site web, lettres, cours en université, participation aux séminaires et ateliers, journées porte ouverte, science citoyenne, foire, etc.) et la mise en place progressive d'un système régulier d'échange.

Outils de communication distribués selon les cibles	Institutions Partenaires de l'Observatoire	Décideurs Politiques	Gestionnaires de sites	Scientifique, chercheurs	Projets de conservation et de développement	Bailleurs de fonds	Citoyens, grand public	Mass media
1. Dépliant	X	X	X	X	X	X		X
2. Rapport de suivi-évaluation	X	X	X	X		X		
3. Calendrier	X	X	X			X	X	
4. Article de presse								X
5. Brochures et dépliants	X	X	X	X	X	X	X	X
6. Dossier de presse								X
7. Manuel	X		X	X	X			
8. Rapport illustré	X	X	X		X	X	X	X
9. Publication scientifique	x			x	x			
10. Communication	X	X	X	X				

11. Interview		X	X		X	X		X
12. Spot audiovisuel présent. OZHM	X	X	X	X				
13. Spot audiovisuel suivi-évaluation	X	X	X		X	X	X	
14. Site web	X	X	X	X	X	X	X	X
15. lettre mensuelle	X	X	X	X	X	X		
16. Atelier et séminaire	X	(X)	X			X		(X)
17 Affichage	X	X	X	X	X	X		X
18. Clés USB	X	X	X	X	X	X		



Les langues de communication

La langue véhiculaire commune de communication sera la langue anglaise. Néanmoins, la langue française sera régulièrement utilisée pour la France et les pays du Maghreb et des résumés et traductions en langue arabe sont à institutionnaliser rapidement en raison de la forte proportion de pays Arabe dans le bassin méditerranéen. La langue, élément identitaire des peuples, est un élément important de considération dans le transfert des connaissances et dans la prise en compte de ces connaissances, comme cela a été rappelé lors de la réunion régionale des pays Arabes pour la mise en œuvre de la Convention de Ramsar (Le Caire, 22-25 juin 2009).

Outils de communication	Langues de communication
1. Dépliant	Anglais, Français, Arabe
2. Rapport de suivi-évaluation	Anglais, Français, résumé en Arabe
3. Calendrier	1 seul calendrier avec les trois langues
4. Article et dossier de presse	Anglais, Français
5. Brochures	Anglais, Français, résumé en Arabe
6. Manuel	Anglais, Français, Arabe
7. Rapport illustré	Anglais, Français, Arabe
8. Communication	Anglais, Français
9. Interview	Anglais, Français
10. Spot audiovisuel présentation OZHM	Anglais, sous titré Français et Arabe
11. Spot audiovisuel suivi-évaluation	Anglais, sous titré Français et Arabe
12. Site web	Anglais, certains thèmes en Français, résumé en Arabe
13. lettre mensuelle	Anglais, Français, résumé en Arabe
14. Atelier et séminaire	Anglais, Français, traduction et résumé en Arabe
15 Affichage	Anglais, (Français), traduction et résumé en Arabe
16. Clés USB	Anglais, Français